

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS 13 FEV. 2014
DU CONSEIL METROPOLITAIN

Séance du 24 janvier 2014

DIRECTION DES LIBERTÉS PUBLIQUES
ET DES AFFAIRES DÉCENTRALISÉES 14

N° 2014- 001	Approbation du compte de gestion 2013
--------------	---------------------------------------

L'an deux mille quatorze, le 23 janvier à neuf heures, les membres du Conseil métropolitain, légalement convoqués, se sont réunis à la Maison du Fleuve Rhône à Givors, sous la présidence de Monsieur Gérard Collomb, Président.

EPCI MEMBRE DU PÔLE	DELEGUE(E)	Présent(e)	Excusé(e)	Absent(e)	POUVOIR	EPCI MEMBRE DU PÔLE	DELEGUE(E)	Présent(e)	Excusé(e)	Absent(e)	POUVOIR
CA Porte de l'Isère	ARNOLD Annick			x		CA Saint-Etienne métropole	GUYOT Rémy	x			
CU de Lyon	BARRET Guy	x				CA de Saint-Etienne métropole	JOASSARD Raymond	x			
CU de Lyon	BARTHELEMY Christian	x				CA de Saint-Etienne métropole	JULIEN Christian			x	
CA Porte de l'Isère	BERENGUER Claude	x				CU de Lyon	KIMELFELD David	x			
CA de Saint-Etienne métropole	BONNAND Maurice	x				CA de Saint-Etienne métropole	KIZIRIAN Philippe		x		R Joassard
CU de Lyon	BONNIEL-CHALIER Pascale	x				CA du Pays Viennois	KOVACS Thierry			x	
CU de Lyon	BRACHET Olivier	x				CA du Pays Viennois	LANGLAIS Pierre	x			
CU de Lyon	BRET Jean-Paul		x		G Collomb	CA de Saint-Etienne métropole	MANET Gérard		x		M Bonnand
CU de Lyon	COLLOMB Gérard	x				CA du Pays Viennois	MOREL Marielle	x			
CU de Lyon	COSTE Paul	x				CA Porte de l'Isère	NICOLE-WILLIAMS Patrick	x			
CA Porte de l'Isère	COTTALORDA Alain	x				CA Porte de l'Isère	PAPADOPULO Jean			x	
CU de Lyon	CRIMIER Roland	x				CU de Lyon	PASSI Martial		x		J Darne
CA Porte de l'Isère	CRISTINI-KARYTA Brigitte			x		CU de Lyon	PLAZZI Willy	x			
CA du Pays Viennois	CURTAUD Patrick	x				CU de Lyon	QUINIOU Christophe	x			
CU de Lyon	DACLIN Jean-Michel	x				CA du Pays Viennois	REBOUX Agnès	x			
CU de Lyon	DARNE Jacky	x				CA du Pays Viennois	RE MILLER Jacques	x			
CU de Lyon	DAVID Martine	x				CU de Lyon	REPELIN Michel	x			
CU de Lyon	DESBOS Eric	x				CA du Pays Viennois	RIOULT Jean-Pierre	x			
CA du Pays Viennois	DESESTRET Michèle	x				CU de Lyon	RIVALTA Bernard	x			
CU de Lyon	DOMENECH DIANA Mireille		x		W Plazzi	CA Porte de l'Isère	RIVOIRE Janine	x			
CA de Saint-Etienne métropole	FAVERJON Christophe			x		CU de Lyon	SECHERESSE Jean-Yves		x		D Kimelfeld
CA Porte de l'Isère	FEYSSAGUET Raymond	x				CA Porte de l'Isère	SIELANGZYK Nicolas	x			
CA de Saint-Etienne métropole	FLACHAT Jean-Claude			x		CA de Saint-Etienne métropole	STRIBICK Jacques	x			
CU de Lyon	FOURNEL Yves	x				CU de Lyon	THEVENOT Robert	x			
CA de Saint-Etienne métropole	FRECENON Jacques		x		M Vincent	CA du Pays Viennois	TROUILLER Christian	x			
CU de Lyon	FRIH Sandrine	x				CA de Saint-Etienne métropole	VASSOILLE René	x			
CU de Lyon	GELAS Nadine	x				CU de Lyon	VESCO Gilles			x	
CA de Saint-Etienne métropole	GOUJON Roland	x				CU de Lyon	VIAL Claude	x			
CA de Saint-Etienne métropole	GOURBEYRE Françoise		x		R Goujeon	CA de Saint-Etienne métropole	VINCENDON Michel			x	
CU de Lyon	GRIVEL Marc	x				CA de Saint-Etienne métropole	VINCENT Maurice	x			
CU de Lyon	GUILLEMOT Annie			x		CU de Lyon	VINCENT Max	x			
CU de Lyon	GUIMET Hubert			x		CU de Lyon	VULLIEN Michèle		x		M Grivel

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 64

Date de convocation du Conseil : 17/01/2014

Secrétaire élu : Nadine GELAS

Compte-rendu affiché le :

- DELIBERATION N 2014-001 – Approbation du compte de gestion

Le compte de gestion 2013 qui vous est soumis a été préparé par Monsieur le Trésorier Principal Municipal.

Ce compte de gestion comprend le budget primitif du Pôle Métropolitain.

Après examen, il a été vérifié que ce compte de gestion n'appelle ni observations, ni réserves et qu'il est conforme au compte administratif 2013.

Le compte de gestion est disponible en consultation au sein des services du Pôle Métropolitain. De plus, un exemplaire est tenu à disposition pour consultation lors du présent conseil.

Il est proposé au Conseil du Pôle Métropolitain de bien vouloir approuver le compte de gestion 2013 et autoriser Monsieur le Président à signer un exemplaire de celui-ci.

DELIBERE

1 - approuve le compte de gestion

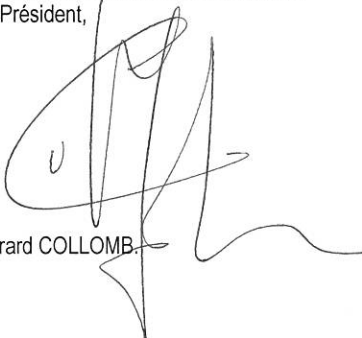
2 - autorise Monsieur le Président à signer un exemplaire du compte de gestion.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Acte rendu exécutoire après

- publication du :
- notification du (*le cas échéant*) :
- transmission au Représentant de l'Etat le :

Certifié exact et pour extrait conforme,
Le Président,



Gérard COLLOMB

